

1983. Il visait à répondre aux critiques du Comité des comptes publics de la Chambre des communes, du Vérificateur général et du Bureau du contrôleur général adressées au ministère quant à ses structures, ses méthodes et ses systèmes de gestion.

Le PAGAE se compose d'un certain nombre d'entreprises destinées à fournir au Ministère des pratiques de gestion adaptées à ses besoins et à ceux des organismes centraux. Plusieurs entreprises de grande envergure ont été menées à terme. D'autre part, les nouveaux systèmes de gestion financière et de communication mis en place au Ministère ont permis d'inclure certains des projets clés du PAGAE. Comme la période d'application du Programme initial se termine bientôt, son secrétariat s'applique maintenant à définir les besoins du Ministère quant à l'amélioration des pratiques de gestion, en raison, surtout, de la conclusion possible d'une entente avec le Conseil du Trésor, entente qui donnerait au Ministère un contrôle accru sur son administration et ses ressources.

Bureau de l'inspecteur général

Durant l'année faisant l'objet de ce rapport, l'inspecteur général a — à la demande de la haute direction — continué de veiller à la qualité des pratiques de gestion à l'Administration centrale et à l'étranger. Il a également indiqué à la haute direction dans quelle mesure les missions pouvaient atteindre les objectifs de politique extérieure. Dans l'exécution de son mandat, l'inspecteur général a reçu l'entière collaboration des sous-ministres adjoints, des directeurs généraux, des chefs de mission et des autres membres du personnel impliqués.

De plus, l'inspecteur général a dirigé une équipe ministérielle chargée d'évaluer les ressources de 13 consulats généraux aux États-Unis. Cette activité a permis au Ministère d'économiser ses ressources humaines et financières de façon appréciable.

Coordination fédérale-provinciale

Au chapitre des relations fédérales-provinciales, le rôle du Ministère consiste essentiellement à harmoniser les politiques et les activités des gouvernements fédéral et provinciaux sur la scène internationale. Au cours de l'année écoulée, les gouvernements provinciaux ont continué d'affecter d'importantes ressources humaines et financières à la promotion de leurs intérêts à l'étranger. À cet égard, le Ministère a d'ailleurs beaucoup appuyé les provinces. Quatre unités de travail expérimentales ont été installées par deux provinces dans les missions canadiennes de Düsseldorf, Hong Kong et Séoul. Des consultations fédérales-provinciales avec les ministres et des hauts fonctionnaires ont eu lieu tout au long de l'année. Elles permettaient de s'assurer que l'on tenait compte des intérêts provinciaux dans la formulation des politiques touchant les relations internationales. Ces consultations cherchaient également à informer les autorités provinciales sur la position du gouvernement fédéral concernant divers sujets d'intérêt commun. De plus, le réseau de télécommunications du Ministère s'est tenu à la disposition des provinces et celles-ci ont ainsi pu accéder rapidement aux nombreux services des missions diploma-

tiques et consulaires canadiennes à l'étranger. Le Ministère a continué d'acheminer aux provinces les rapports, les commentaires et les documents de recherches — principalement ceux de nature économique et commerciale — que lui ont fait parvenir ses missions à l'étranger. Ces missions ont en outre maintenu des contacts étroits avec les bureaux provinciaux de leurs territoires respectifs.

De plus, le Ministère a facilité la participation des provinces aux réunions d'institutions multilatérales comme l'Organisation mondiale de la santé, l'Organisation internationale du travail, l'UNESCO, la Commission des droits de l'homme des Nations Unies, le Commonwealth, les institutions de la Francophonie et l'Organisation de coopération et de développement économiques. Il a également aidé à organiser les visites de premiers ministres et de délégations provinciales à l'étranger ainsi que celles de délégations étrangères dans les diverses provinces.

Services du protocole et représentants diplomatiques, consulaires et autres au Canada

Au cours de l'année écoulée, le Canada a entretenu des relations diplomatiques avec 145 pays, représentés à Ottawa par 76 ambassadeurs en résidence et 30 ambassadeurs non résidents ainsi que par 23 hauts-commissaires résidents et 16 hauts-commissaires non résidents. L'Organisation de l'aviation civile internationale, qui compte des représentants dans 50 pays, la Délégation de la Commission des Communautés européennes, l'Institut interaméricain de coopération agricole, l'Agence internationale de l'énergie atomique, l'Organisation internationale du travail, l'Organisation des pêches de l'Atlantique Nord-Ouest, l'Organisation des États des Caraïbes orientales, la Commission internationale des pêches du Pacifique Nord, le Centre des Nations Unies pour les établissements humains, et le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés sont aussi représentés au Canada.

En 1986-1987, le Bureau du protocole du Ministère a assuré la liaison avec toutes ces missions. Il a prodigué services et conseils conformément aux obligations du Canada aux termes des Conventions de Vienne, d'autres accords internationaux, ainsi que des lois et règlements du Canada. Il a été chargé de la protection des représentants et des bureaux diplomatiques et consulaires, des formalités d'accréditation des chefs de mission étrangers et canadiens et des aspects protocolaires des visites d'État au Canada. Il a également veillé au respect des privilèges et immunités des quelque 6 500 membres des missions diplomatiques et consulaires canadiennes, y compris leurs domestiques et les personnes à leur charge.

Le Bureau s'est occupé d'accueillir des personnalités étrangères en visite officielle et du soutien logistique et administratif à ces occasions. En 1986, le Canada a reçu de nombreux chefs d'État et de gouvernement, des ministres des Affaires étrangères et d'autres ministres. Ceux-ci ont visité Expo 86 à l'occasion de leur fête nationale respective. Au nombre des visiteurs officiels au Canada durant l'année écoulée figurent les présidents